

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23-313
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300 - Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 - ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4,50
3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.—, LE NUMÉRO 30 ct - Directeur: René Meylan - Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

«Mariner 7» a trouvé de la neige sur Mars

Une étonnante vue laissant entrevoir la terre entre les aspérités glacées du pôle Sud martien étonne les savants de Pasadena qui étudient les photographies transmises par «Mariner 7».

Celles-ci, des gros plans de cratères aux parois glacées et d'étendues de neige ont été prises il y a un peu plus de 24 heures, alors que l'engin spatial américain survolait la calotte glaciaire de la planète rouge à une hauteur de 2000 milles nautiques.

Elles montrent une bordure de calotte glaciaire dentelée et parsemée de régions enneigées, alors qu'on la croyait dénuée d'aspérités et d'irregularités avant d'avoir reçu les premières prises de vues transmises la semaine dernière par «Mariner 6». Elles signalent également un désert de couleur orange immédiatement à la périphérie de la calotte.

Cette région désertique et la calotte glaciaire sont toutes deux trouées de cratères. L'une des photos montre même une dépression longue de quelque 32 km. en forme de gigantesque pied, ce qui a permis à un annonceur du «Jet Propulsion Laboratory» de Pasadena où elle avait été projetée de plaisanter: «Voici le premier signe de vie sur Mars.»

Ces photographies sont les versions enregistrées sur bandes des prises de vues transmises lundi en direct sur les écrans de télévision et dont la qualité avait souffert de perturbations électroniques.

Les plus intéressantes d'entre elles ont été prises après que la position des caméras eut été modifiée pour leur permettre de filmer le pôle Sud. Ce changement de dernière minute est intervenu pour tenter d'identifier une brume bleutée flottant au-dessus du pôle Sud et décelée par les images

prises à longue distance par «Mariner 7».

Il s'agirait de neige carbonique

L'analyse détaillée des gros plans devrait permettre aux hommes de science de savoir si la calotte glaciaire est constituée d'eau gelée ou de gaz carbonique gelé.

Et si l'énigmatique brume bleutée se révèle être de la vapeur d'eau, l'hypothèse d'une certaine forme de vie sur Mars serait renforcée, bien que les précédentes images envoyées par «Mariner 6» aient indiqué une absence d'azote dans l'atmosphère martienne, élément essentiel à la vie existant sur terre.

Les caméras de la sonde américaine ont filmé la planète jusqu'à la ligne sombre marquant l'avance de la nuit. Les prises de vues des régions les plus au sud se révèlent être parmi les plus spectaculaires. Elles montrent des bandes rappelant des formations calcaires. Les savants ont finalement décidé qu'il devait s'agir d'amoncellements de glace.

Quant à la brume bleutée ils ne peuvent encore se prononcer. Pour sa part, le Dr Robert Leighton, responsable des retransmissions télévisées, a déclaré que la couche blanche recouvrant le pôle Sud devrait être constituée de gaz carbonique.

En effet, a-t-il expliqué, les faibles quantités d'eau se trouvant dans l'atmosphère martienne ne pourraient constituer qu'une pellicule de glace si mince qu'elle fondrait au soleil.

Le gaz carbonique, par contre, constitue le principal élément de l'atmosphère de la planète rouge et pourrait très bien former une couche plus épaisse qui ne fondrait pas immédiatement, ce qui expliquerait que la

calotte glaciaire subsiste jusqu'à une date avancée de l'été.

«Mariner 7» a d'autre part commencé à photographier l'équateur martien dont le mystère a déjà été quelque peu éclairci par les prises de vues opérées par «Mariner 6». Il a pris des images du «meridianii sinus» l'une des fameuses taches sombres de la planète qui ont révélé cratères et taches.

Les caméras ont ensuite été braquées juste au nord de la périphérie de la calotte glaciaire alors que la nuit avançait, et quelques minutes avant que la sonde ne pénétre dans la zone d'ombre et que le contact soit coupé, elles ont photographié l'énorme cercle connu sous le nom d'«Hellas» dont les couleurs vont de l'orange au rose saumon selon les périodes de l'année.

Coût de la vie: stabilité

L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés, s'est inscrit à 108,9 points à la fin de juillet 1969 (septembre 1966 = 100), soit au même niveau que le mois précédent. Par rapport au niveau atteint un an auparavant (105,7), l'indice général a progressé de 3%. La stabilité de l'indice national observée d'un mois à l'autre résulte de mouvements de prix opposés de diverses marchandises et de différents services qui se sont largement compensés.

Le Gouvernement italien assermenté



C'est une poignée de main de soulagement que le président italien G. Saragat (à droite) a donnée au premier ministre M. Rumor (à gauche), chef du gouvernement chrétien-démocrate minoritaire qu'il vient de former. Notre photo montre les deux hommes politiques devant le palais Quirinal, hier, après l'assermentation du nouveau gouvernement.

PREMIÈRE SÉANCE DE «RENTREE» DU CONSEIL FÉDÉRAL

En l'absence de MM. von Moos et Spühler, le Conseil fédéral a tenu mercredi sa première séance de la rentrée sous la présidence de M. Tschudi. Estimant que l'action de l'ONU à Chypre contribue efficacement à la normalisation de la situation dans cette île, il a décidé de verser une nouvelle contribution de 200 000 dollars pour le financement de cette action. Il s'agit du dixième versement de la Suisse, et le total atteint ainsi 5,5 millions de francs.

Le Conseil fédéral a prélevé sur le crédit cadre de la coopération technique une somme de 690 000 fr. en faveur de l'Institut centraméricain de hautes études de génie sanitaire.

Un citoyen belge, M. J.-F. Oth, a été nommé professeur ordinaire de chimie à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. D'autre part, le Conseil fédéral a approuvé la création à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne d'une chaire extraordinaire de mécanique appliquée au génie civil. Un montant de 1 971 000 fr. a été

alloué au canton de Fribourg au titre de contribution fédérale aux frais de correction de la Sarine en Haute-Gruyère.

Un «Comité suisse de la protection des biens culturels», de 21 membres, a été nommé. Il sera présidé par M. H. von Fischer, conservateur des monuments historiques du canton de Berne. La création d'un tel comité est prévue par la convention de La Haye sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, signée par la Suisse en 1962. Organe consultatif du Conseil fédéral, le comité doit veiller à l'application de la convention de La Haye et contribuer à informer la population de l'importance de notre patrimoine culturel.

■ **TROIS TOURISTES DISPARAISSENT.** — Depuis mardi matin en est sans nouvelles de trois touristes allemands qui voulaient faire une promenade dans le val Verzasca, et les recherches entreprises pendant toute la journée sont restées vaines.

Cela s'est passé dans notre pays

■ **CE N'ÉTAIT PAS UN CRIME PASSIONNEL.** — L'enquête pour éclaircir le crime de Bellinzona, dont a été victime M. Natale Maruca, le 29 juillet dernier, se poursuit maintenant en Italie. Selon des indiscretions, il semble exclu que le crime soit dû à une vengeance pour des motifs passionnels. Il est en effet confirmé que le malheureux jeune homme, qui devait se marier ces jours-ci, n'a jamais eu de liaison dans son pays d'origine. En revanche, on n'exclut pas un crime crapuleux, la famille Maruca possédant des terres en Calabre.

■ **ALPINISTES TUÉS.** — On enregistre ces jours de nombreux accidents de montagne. Si beaucoup d'entre eux ne se terminent pas dramatiquement, beaucoup trop se soldent par des morts. Dernières victimes de la montagne: un ressortissant allemand tué au Gelmerhorn et un Bâlois de 36 ans, M. J.-P. Sonderegger, tué au Cervin.

■ **GRAVE COLLISION.** — Huit personnes ont été blessées, dont quelques-unes grièvement, lors d'une collision frontale entre deux voitures étrangères, dans les environs de Pratteln. M. R. d'Agostino, âgé de 44 ans, habitant l'Italie, est décédé peu après son transport à l'hôpital cantonal de Liestal. Pour des motifs encore inexplicables, le conducteur de la voiture roulant en direction de Bâle avait obliqué sur le côté gauche de la chaussée.

■ **TUÉ PAR UN CAMION.** — A un croisement de routes à Neftenbach (ZH) a eu lieu mercredi matin, un grave accident où un motocycliste, M. H. Bosshard, âgé de 69 ans, habitant Neftenbach, a perdu la vie. Le

chauffeur d'un camion roulant en direction de Winterthur, qui voulait traverser la route menant à Zurich, ne laissa pas la priorité au motocycliste qui fut grièvement blessé. L'infortuné devait décéder pendant son transport à l'hôpital.

■ **ÉLECTROCUTÉ PAR UNE PERCEUSE.** — M. E. Daendliker, 62 ans, ouvrier, a été électrocuté mardi après-midi à Bubikon parce que la perceuse dont il allait se servir était défectueuse. Le malheureux était occupé dans un garage, qui sert également d'atelier, et s'appêtait à monter un chevalet de fer. Pour ce faire, il voulut percer dans le sol des trous d'ancrage: c'est alors qu'il fut frappé à mort par une décharge électrique.

■ **LA MYXOMATOSE À BÂLE.** — La myxomatose contamine de plus en plus de lapins sauvages dans le canton de Bâle-Ville. L'épizootie se propageant également dans les rangs des lapins domestiques, l'Office vétérinaire cantonal vient d'interdire provisoirement la vente de lapins. Il a également fallu interdire l'introduction de lapins dans la zone atteinte. On ignore encore le nombre exact d'animaux atteints par la maladie.

■ **ÉCRASÉ PAR SON TRACTEUR.** — Un tragique accident de travail s'est déroulé, mercredi, à Chavannes-sous-Orsonnens près de Romont. M. Henri Chamartin, agriculteur, âgé de 60 ans, était au volant de son tracteur sur un champ en forte déclivité. Soudain, les roues du véhicule mordirent le bord d'un talus, ce qui eut pour effet de faire basculer le tracteur, écrasant son conducteur. Il a été tué sur le coup.

■ **HOLD-UP... POUR DETTES.** — Mardi soir, vers 19 h., un vendeur et une employée d'un magasin «discount», de Zurich étaient occupés, après la fermeture, à «faire la caisse» de la journée lorsqu'il virent surgir devant eux un individu qui, les menaçant d'un pistolet, les obligea à lui remettre, en billets, la somme de 12 800 fr.

Après avoir obtenu cet argent, le malfaiteur enferma les deux employés dans les toilettes et prit la fuite. Cependant, le vendeur parvint à sortir par une porte de service et se mit à la poursuite du voleur. Un reporter photographe qui passait par là réussit à retenir le malfaiteur jusqu'à l'arrivée de la police.

Le coupable est un homme de 51 ans, divorcé, père de 4 enfants. Le pistolet qu'il utilisa n'était pas chargé. Cependant, il s'était également muni d'un couteau. Interrogé sur les motifs de son acte, il a déclaré être endetté à tel point que, pour «s'en sortir», il n'avait plus vu d'autre issue que de se procurer de l'argent en recourant au crime.

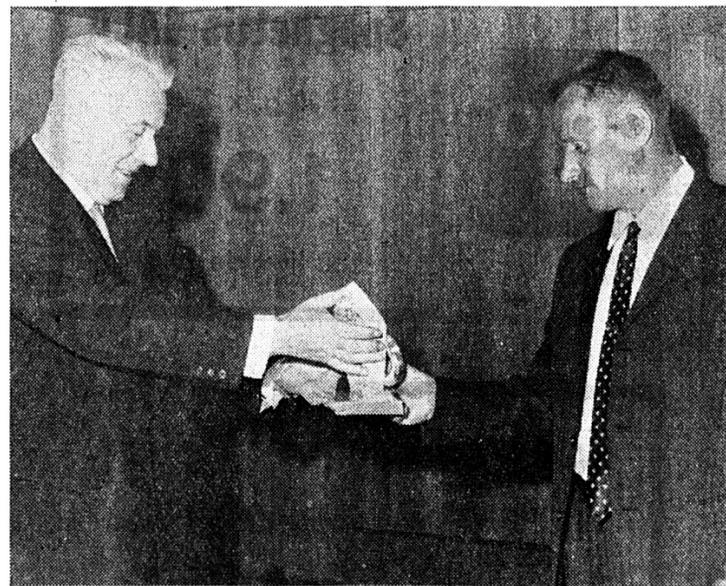
■ **INCENDIE A BUSSIGNY.** — La remise de la ferme de M. L. Dumont, à Bussigny-près-Lausanne, a été entièrement détruite par un incendie dans la nuit de mercredi. Les dégâts s'élèvent à quelque 20 000 fr.

Malgré la rapide intervention des pompiers locaux et de ceux du poste de premiers secours de la ville de Lausanne, le foin, le bois, un atelier de bricolage et un important outillage de jardin abrités dans la remise ont été la proie des flammes. Les causes du sinistre n'ont pas encore été établies.

■ **NOYÉ DANS LA REUSS.** — M. F. Lutenuer, 25 ans, célibataire, ouvrier dans une fabrique de papier, s'est noyé mardi après-midi dans la Reuss près de Perlen (LU). Des passants attirés

par ses appels au secours virent le malheureux se débattre dans les tourbillons de la rivière. Alertée, la police cantonale a réussi à repêcher le corps dans la région de Dietwil en Argovie.

«Chevalier de la route»



Le prix du «Chevalier de la route» pour le mois de juillet a été remis dans le cadre d'une petite cérémonie à M. Hans Scheidegger, de Studen, chauffeur de poids lourds (à droite), par M. R. Bauder, conseiller d'Etat bernois (à gauche). Le lauréat conduisait le 22 juillet dernier un train routier chargé de gravier (de Kallnach en direction de Bâle) quand il fut dépassé par une voiture vaudoise sur un tronçon sans visibilité. Un camion arrivait en sens inverse au même moment. M. Scheidegger saisit immédiatement que le choc entre la voiture vaudoise et le camion venant en sens inverse était inévitable. Afin de laisser la place nécessaire à la voiture, il braqua immédiatement et descendit un petit talus avec son camion, qui capota pendant la manœuvre. Il avait cependant sauvé les trois occupants de la voiture vaudoise.

GENÈVE

**Au Casino-Théâtre
LES ARTISTES PROFESSIONNELS JOUENT
LA REVUE D'ÉTÉ 1969**

La Revue d'été 1969 a pris, mercredi dernier, un excellent départ au Casino de la rue de Carouge. Pendant plusieurs années la Revue d'été, jouée par les Artistes professionnels, était donnée au bord du lac à Port-Gitana. Aujourd'hui, ce n'est plus possible et, grâce à M. Fradel, c'est au Casino-Théâtre que la troupe a fixé « sa tente » pour 1969. Souhaitons que dans les années à venir un lieu plus adéquat pour l'été

soit trouvé avec l'appui des autorités de la ville.

La Revue 1969 que l'on doit à Jyc et à Claude Fradel est jouée par une troupe dont l'évocation des noms est garante non seulement du succès, mais de l'assurance de passer une soirée dans la gaieté et l'entrain que savent seuls donner Henri Lauriac et Jo-Johnny, entourés par M^{mes} Jacqueline Gostelly, Marion Chalut, Madeleine Cendra, Danièle

Brochet, Jacqueline Brissac et MM. Michel Corod, J.-Ch. Fontana, Pierre Holdener et, enfin, Monique Yfar et ses girls.

Ajoutons que la mise en scène est d'Henri Lauriac, les décors de J.-J. Vaudaux, les danses réglées par Carine Fradel, que les costumes ont été fournis par le Casino-Théâtre.

Enfin, c'est le trio Henri Chaix qui entraîne le tout vers le succès et pour le plaisir des spectateurs.

Rappelons, pour terminer, que la Revue d'été 1969 est à l'affiche jusqu'au jeudi 26 août tous les soirs sauf les dimanches et lundis.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE



VON GUNTEN
VERRES DE CONTACT
Av. Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS

**AUX MAGASINS DE
COMESTIBLES**

Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU
Belles palées et
bondelles vidées
Filets de palées
et de bondelles
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorschs
frals

Cabillauds
Truites du lac
et truites vivantes
Beaux poulets
de Houdan frals
Beaux poulets
hollandais frals
à Fr. 3.25 la livre
Beaux petits coqs
du pays
Belles poules
Beaux lapins
frals du pays

Se recommande
F. MOSER
Tél (039) 2 24 54

On porte
à domicile

Faites lire
votre journal

PIANO

On demande à acheter, bas prix, paiement comptant, piano brun, en bon état, pour école de jeunes gens, du Jura vaudois. - Faire offre avec indication de prix et marque sous chiffre K.H. 10252, au bureau de la «Sentinelle».



VON GUNTEN
Av. Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

Naissances

Vezzaro Corinne, fille de Giorgio, mécanicien, et de Josiane-Elisabeth née Beley.
Droz Katia, fille de Maurice-Alfred, technicien électricien, et d'Adelheid-Helena née Steiner.

Mariage

Smith Stephen, étudiant en lettres, et Zürcher Gene-Françoise.

Décès

Jacot-Descombes John-Edouard, retraité, né le 8 octobre 1888, époux de Juliette née Grosjean.
Kappeler Paul-Ignaz, ferblantier, et Paull Rosmarie.

POMPES FUNEBRES Tél (039) 5 43 64

ARNOLD WÄLTI

LA CHAUX-DE-FONDS
Eparque 20 Jour et nuit
Cercueils - Formalités - Transports
Prix modérés

OFFRES D'EMPLOI

LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ DE GENÈVE

cherche

**UN INGÉNIEUR
TECHNICIEN ÉLECTRICIEN**

- de nationalité suisse;
- âgés de moins de 40 ans;
- titulaire d'un diplôme d'ingénieur technicien-électricien délivré par une école technique supérieure.

Il propose:

emploi stable avec caisse de retraite;
semaine de cinq jours;
assurances sociales étendues.

Prière de faire des offres manuscrites au secrétariat général des Services industriels, pont de la Machine, 1204 Genève.

Offres d'emploi

Nous cherchons pour entrée immédiate

**mécaniciens
automobile**

pour divers travaux de réparation et d'entretien de machines de manutention — en atelier ou auprès de notre clientèle en Suisse romande.

Travail intéressant, ambiance agréable, bon salaire.

UNITRA S. A., route de Saint-Julien, Carouge/GE, tél. (022) 42 55 30.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Saucisse sèche

BELBA

1.80

la pièce

Pâté d'Italie

1.50

les 250 g.

Tourte japonaise

Conservation: 6 jours

2.—

pièce

Vendredi

Tortues

préemballées

Votre pain du dimanche!

1.50

pièce

Samedi

Spaghettis GALA

500 g. x 2 =

1.90

au lieu de 2.40

**QUALITÉ
ÉCONOMIE
TIMBRES**

COOP

COMFORT

flacon économique

2.80

au lieu de 3.30

Gouttes kirsch

duplopack

100 g. x 2 =

2.50

au lieu de 2.80

SANOQUICK

boîte de 390 g.

2.—

au lieu de 2.50



CHRONIQUE JURASSIENNE

L'évadé avait froid: Il fait un feu avec un violon de 10 000 francs

Un détenu a joué la « fille de l'air » en s'évadant du pénitencier, pas pour longtemps d'ailleurs car il vient d'être appréhendé par la police cantonale. Mais durant le court laps de temps de sa liberté, ce détenu a commis un vol dans une ferme des Franches-Montagnes, puis un second vol dans une maison de vacances au lieu dit « Le Foradrai », sur le territoire de la com-

mune de Glovelier. Il s'empara de victualles et d'un violon, propriété d'une jeune étudiante de Bâle. Comme notre détenu avait davantage besoin d'un feu de bois sec que de mélodies, il se servit de cet instrument pour alimenter son feu. La déception fut grande pour la jeune étudiante en apprenant que son violon, un Stainer Jacobus du XVII^e siècle — une pièce rare d'une valeur de 10 000 fr. n'était plus qu'un amas de cendres. C'est en pleine forêt qu'elle a pu retrouver quelques fragments de son instrument, preuve évidente qu'il avait bien été détruit et que ce récidiviste, qui n'avait aucune connaissance de la valeur de cet objet et encore moins de la musique, n'avait pas revendu le violon. Quant au voleur, depuis hier, il a fait connaissance avec un autre violon, dont il est un locataire habitué. (w.)

Un jeune Jurassien se noie à Agadir

Bien triste nouvelle, pour M. et M^{me} Willy Collon, domiciliés à Court, qui en rentrant de vacances apprennent par un télégramme que leur fils Denis s'était noyé au large d'une plage, à Agadir. Ce jeune homme, vendeur de profession, venait de terminer son école de recrues et avait décidé de se rendre à Rio de Janeiro en compagnie de son ami Henri Joray, 22 ans, mécanicien sur autos, domicilié à Soyhières.

C'est au cours d'une escale à Agadir que le drame s'est produit. Les deux jeunes Suisses en compagnie d'un Américain, connaissance de voyage, décidèrent de se rendre au bord de la mer. L'Américain et Denis Collon furent tentés par une baignade; comme Henri Joray n'avait pas son slip de bain, selus les deux autres entrèrent dans l'eau. Dix minutes plus tard, une très forte vague enleva les deux baigneurs sous le regard impuissant de leur camarade. A ce jour, seul le corps de l'Américain a été rendu par la mer. Désespéré, Henri Joray téléphonia aux parents de son ami. Aussitôt le fils aîné de cette famille de quatre garçons prit l'avion et se trouve actuellement à Agadir où, hier, il a entrepris les démarches nécessaires. (w.)

SOYHIÈRES: Vol au Buffet. — En période de vacances, les vols se multiplient. Ainsi, au Buffet de la Gare de Soyhières, la sommelière vient de faire la même expérience que sa collègue du Restaurant Sous-la-Rive, près de Moutier, puisqu'en un tour de main, son porte-monnaie a disparu du comptoir et avec lui une somme de 550 fr. (w.)

GRANDVAL: Accident de vacances. — Alors qu'il passait ses vacances chez ses grands-parents en Valais, le jeune José Steiner, 14 ans, fils du restaurateur de Grandval, s'est jeté avec son cyclomoteur contre un tracteur sur la route qui conduit à Montana. Transporté à l'Hôpital de Sierre, le jeune José souffre d'une commotion cérébrale, il a des doigts cassés aux deux mains, une profonde plaie ouverte à un genou ainsi que diverses contusions. (w.)

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Présidé par M. P.-A. Rognon, le tribunal a condamné :

F. S. à 2 jours d'arrêts et 190 fr. de frais pour ivresse au guidon.

M. C., à 7 jours d'arrêts et 160 fr. de frais pour ivresse au guidon et infraction à la LCR.

A. P., à 4 jours d'emprisonnement, 50 fr. d'amende et 200 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR.

M. M., par défaut, à un mois d'emprisonnement, 500 fr. d'amende et 200 francs de frais, pour ivresse au volant infraction à la LCR et escroquerie.

J.-P. L., à 400 fr. d'amende et 200 francs de frais, pour ivresse au volant et infraction à l'arrêté du Conseil fédéral concernant la forme des permis.

A. S., à 10 jours d'arrêts, 100 fr. d'amende et 30 fr. de frais, pour circulation sans permis.

M. M., à 2 mois d'emprisonnement et 100 fr. de frais, par défaut, pour attentat à la pudeur des enfants et outrage public à la pudeur.

P. A., à 2 jours d'arrêts et 30 fr. de frais, pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire.

De plus, le tribunal a révoqué le sursis accordé en juillet 1963 à J.-B. P. remis le jugement d'une affaire de diffamation et calomnie, le président n'étant pas parvenu à une conciliation. On entendra donc des témoins dans une prochaine audience. Dans une affaire de larcins, M. P.-A. Rognon, réussit la conciliation, et M^{me} A. Z., s'en tire avec un versement de 50 fr. et les frais.

Les tendances de la jeune photographie française

Du 22 août au 21 septembre, à Centrexpo, au Locle, et à la Galerie ADC (avenue Léopold-Robert 84), à La Chaux-de-Fonds, une seule exposition en deux salles (qu'il faudra visiter toutes les deux pour avoir vu l'ensemble): «Tendance de la jeune photographie française», qui nous vient en droite ligne de la Galerie Mansart, à la Bibliothèque nationale de Paris, et de Vienne, de Bruxelles, d'Oslo. Quelque deux cents photographies en couleurs et en noir et blanc de photographes dont plusieurs de renommée mondiale, âgés en moyenne de 30 ans. Organisée par le directeur de la Bibliothèque nationale et ancien ambassadeur à Berne, M. Etienne Dennery. C'est un ensemble d'une importance exceptionnelle, où l'on voit que les grands courants actuels ramènent cet art prodigieux au document sans pourtant qu'il abandonne complètement la composition. Influence assez nette de Cartier-Bresson, mais pas unique.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Comment réussir en Amour sans se fatiguer».
EDEN: 20.30, «Attaque sur le Mur de l'Atlantique».
CORSO: 20.30, «Douze Salopards».
PLAZA: 20.30, «La Route du Kif».
SCALA: 20.30, «La Femme en Ciment».

Divers

MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.
MUSEE DES BEAUX-ARTS 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00, ouvrages écrits et gravés par Le Corbusier.
MUSEE D'HORLOGERIE: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72, (Dès 22.00, le No 11 renseigne.)

Le Locle

COLLISION. — Hier, à 17 h. 05, M. R.-J. M. qui circulait à cyclomoteur à la rue du Tertre est entré en collision avec une voiture arrivant en sens contraire. Le cyclomotoriste a été légèrement blessé.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Frankenstein conquiert le Monde».
CINÉMA CASINO: 20.30, «Pas un seul ne survivra».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. (Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

La Chaux-de-Fonds

Nouveaux jeunes sauveteuses et sauveteurs brevetés

Hier soir, à la Piscine des Mélézes, la section locale de la Société suisse de sauvetage a remis les diplômes et les insignes de jeune sauveteur à huit filles et à treize garçons, âgés de 11 à 16 ans. De plus, chez les aînés, cinq jeunes filles et neuf messieurs se sont vu remettre le brevet I de sauvetage et l'insigne qui l'accompagne.

La cérémonie aussi simple que cordiale était présidée par M. M. Berger qui était entouré des moniteurs, MM. Kopp et Jaques, et de l'entraîneur de l'équipe de sauvetage M. Perrenoud. Dans sa courte allocution, M. Berger incita les nouveaux sauveteurs à se perfectionner et à se maintenir en forme.

LES NOUVEAUX JEUNES SAUVETEURS

Chantal Broquet, Gabrielle Froidevaux, Claire Jeanmonod, Françoise Joray, Catherine Rickly, Martine Rickly, Danièle Schwaar, Christiane Vuille, Didier Berberat, Thierry Brechbuhler, Pascal Boillat, Robert Dupraz, Serge-Alain Fleury, Bernard

Freiburghaus, Blaise Gallet, Laurent Gallet, Hervé Jobin, Jacques Manzoni, Pascal Monnin, Alain Thiébaud, Cédric Vuille.

BREVET I DE SAUVETAGE

Raymonde Collaud, Denise Froidevaux, Marie-Thérèse Froidevaux, Marie-Christine Matthey, Mary-Claude Monnin, Richard Aeschlimann, Gérard Boisdon, Jacques Bernhard, Yves-Alain Brechbuhler, René Jacot, Georges Kurth, Pierre Moor, Alain Mourey, François Mottier.

Nous félicitons ces nouveaux sauveteurs qui ont suivi un cours perturbé par le mauvais temps du mois de juin.

LE CHAMPIONNAT SUISSE

Les 23 et 24 août, la section locale de sauvetage organisera sous la présidence de M. H. Robert les championnats suisses de sauvetage, qui réuniront quelque 600 nageurs et nageuses à la Piscine des Mélézes. Plusieurs démonstrations nous ont prouvé le côté très spectaculaire de ces joutes sportives. E. M.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

ROLLE: Assemblée extraordinaire. — Vendredi 8 août, à 20 h. 15, au Café du Parc à Rolle (salle du 1^{er} étage). Ordre du jour: désignation d'un candidat au Grand Conseil en remplacement de notre camarade Ami Gay, démissionnaire. Présence indispensable.

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Séance ordinaire, lundi 10 août, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

JURA

DISTRICT DE COURTELARY: Assemblée générale des délégués. — Les délégués de la Fédération de district se réuniront lundi 11 août, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple de Saint-Imier (1^{er} étage). A l'ordre du jour, notamment, discussion sur la vacance du poste de préposé à l'Office des poursuites.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique les projets suivants:

RUE STAVAY-MOLLONDIN 17: FABRIQUE ALDUC S.A. (M.M. Vuilleumier + Salus, architectes): exhaussement d'un étage de la fabrique existante (construction 1943).

RUE DE LA SERRE 134: M. Jean-Jacques HIPPENMEYER (M. H. Kazemi, architecte): agrandissement du garage et exhaussement d'un étage des locaux industriels sur la partie est du bâtiment.

RUE DU PRÉSIDENT-WILSON 30-32: COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS (M. H. Kazemi, architecte): construction de 4 salles de classes d'école primaire du degré inférieur, d'une salle de jeux et aménagement d'une bibliothèque des jeunes et d'un jardin d'enfants au rez-de-chaussée du futur bâtiment locatif (complément du projet initial).

CRÉT-DU-LOCLE 28b: M. Roger FERNER (M. Willy Hitz, architecte): construction d'un entrepôt et local d'exposition.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2^e étage, Marché 18, du 7 au 22 août 1969.

Toute personne estimant son droit d'opposition, justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

REPRISE DU TRAVAIL. — Pendant la première quinzaine des vacances horlogères notre gros bourg semblait endormi comme le château de la Belle-au-Bois-dormant. Au cours de la troisième, on vit peu à peu les volets se rouvrir et les rues s'animer d'une population au teint bruni par l'ardeur des rayons d'un soleil prodigieux. Vendredi et samedi marquèrent le point culminant des rentrées, alors que le ciel se couvrait et que les orages éclataient. La majorité du monde du travail a repris hier sa place à l'usine. Les belles vacances sont finies.

DÉMISSION D'UNE INSTITUTRICE. — M^{me} G. Leuba-Hennin, pédagogue dévouée de l'école primaire où elle était appréciée des autorités scolaires, de ses collègues et aimée de ses élèves a donné sa démission qui a été acceptée avec regrets et compliments pour son trop court, mais fructueux enseignement. La place a été mise au concours.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

NOIRAIGUE: A la découverte des gorges de l'Areuse avec une marche populaire. — C'est les 30 et 31 août qu'aura lieu la marche populaire du Hockey-Club Noiraigue. Sympathique initiative du club néaroui qui va ainsi permettre à une foule de marcheurs de faire connaissance avec un des plus beaux paysages du Jura neuchâtelois. C'est en effet de la gare de Noiraigue que les marcheurs s'élanceront pour un périple de 15 km. qui les conduira tout d'abord à la source de la Noiraigue; de là, il faudra atteindre Champ-du-Moulin, puis Combe-Garot, en suivant les gorges de l'Areuse, parmi les plus belles du Jura. De Combe-Garot à Treyfont, les marcheurs chemineront dans de merveilleuses forêts et atteindront la Ferme-Robert, maison typiquement neuchâteloise au pied du cirque du Creux-du-Van. L'étape suivante conduira aux Ceillons, belvédère d'où l'on découvre le Val-de-Travers. Et, de là, ce sera le retour à Noiraigue. Trois postes de contrôle seront établis sur le parcours et chacun devra y passer et faire timbrer son récépissé de la poste. Seuls les marcheurs ayant suivi strictement les indications données recevront la médaille souvenir. Inscription au Hockey-Club Noiraigue, 2103 Noiraigue. Un bulletin par participant. Délai: 14 août 1969.



Copyright KFS opera mundi

A SUIVRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

Merckx surgit... et gagne Bien des choses à revoir pour Vincent et Bertschi

Après la première étape remportée par Gimondi, qui avait pris 45 secondes à Eddy Merckx, on pensait dans la caravane que l'Italien parviendrait à résister au cours de la seconde et dernière journée de ce Paris—Luxembourg. Mais ce que Merckx veut... C'est dans les derniers vingt kilomètres de course que s'est jouée cette épreuve. Gimondi, qui avait jusque-là magnifiquement résisté à tous les assauts, devait se laisser surprendre par Eddy Merckx dans la côte de Pereldange. Surgissant telle une fusée, le Belge « tombait » littéralement sur Anquetil et Reybroeck qui s'étaient enfuis, tout en distançant Gimondi. Forçant encore l'allure, Merckx terminait seul et en grand vainqueur, puisqu'il avait du même coup pris 1'08" à son plus dangereux rival, Gimondi.

Mis à part Bernard Vifian et Willy

Spuhler, qui sont d'ailleurs les deux coureurs helvétiques de ce Paris—Luxembourg qui ne font pas partie du groupe sportif suisse Zim, les autres routiers nationaux se sont, une fois de plus lorsqu'ils sont confrontés à l'élite mondiale, comportés de bien piètre façon. Et encore faut-il remarquer que le bon comportement de Vifian et de Spuhler réside dans le fait qu'ils ont terminé dans le peloton. Ce sont là les meilleurs atouts suisses pour les prochains championnats du monde où il n'y aura pas de surprise pour eux.

Classement de la deuxième étape, Rethel—Luxembourg (250 km.): 1. Merckx (Be), 6 h. 53' 20" (avec boni-

fication 6 h. 53' 10"); 2. Reybroeck (Be), 6 h. 53' 24" (avec bonification 6 h. 53' 19"); 3. Anquetil (Fr), 6 h. 53' 29"; 4. De Vlaeminck (Be), 6 h. 54' 28"; 5. Boelke (All); 6. Dancelli (It); 7. Gimondi (It), tous même temps; 8. Schutz (Lux), 6 h. 54' 32"; 9. Van Rijckeghem (Be), 6 h. 55' 11"; 10. Pijnen (Ho), même temps.

Classement général final: 1. Merckx (Be), 12 h. 25' 02"; 2. Gimondi (It), à 24"; 3. De Vlaeminck (Be), à 1' 18"; 4. Zandegu (It), à 1' 56"; 5. Ex aequo: Pijnen (Ho), Cateau (Fr) et Perin (Fr), à 2' 01". Puis: 18. Vifian (S), 12 h. 37' 29"; 37. Spuhler (S), 12 h. 45' 40"; 70. Thalman (S), 12 h. 59' 49"; 73. Rub (S), 13 h. 09' 37".

A ANVERS: RITTER ABANDONNE Deux Suisses échouent

Pour la deuxième réunion des championnats du monde professionnels sur piste, le public n'était guère plus nombreux que la veille au Palais des sports d'Anvers. Il est vrai qu'on en était encore aux phases qualificatives.

La meilleure prestation de la soirée a été accomplie par le Britannique Porter, détenteur du titre mondial de la poursuite. Opposé à l'Allemand Adler, l'Anglais a couvert les 5 km. en 5'58"71, ce qui constitue la troisième performance de tous les temps, après les 5'51"06 de Ritter à Mexico et les 5'56"60 de Bracke mardi à Anvers. Toutefois, l'événement de la journée a été l'abandon du Danois Ole Ritter, détenteur du record du monde de l'heure.

Les Suisses Max Janser et Emma-

nuel Plattner, qui disputaient les épreuves qualificatives du demi-fond, ont échoué. Ils disputeront donc les repêchages, Max Janser ayant la vraie chance d'accéder à la finale. Les résultats:

POURSUITE. — Premier quart de finale: Bracke (Be), 6'01"34, rejoint Grosskost (Fr) après huit tours. — Deuxième quart: Porter (GB), 5'58"71, rejoint Adler (All), après neuf tours. — Troisième quart: Post (Ho), 6'12"50, bat Fritz (All), 6'17"40. — Quatrième quart: Bongers (Ho), 6'11"06, bat Ritter (Dan), abandon.

VITESSE. — Quarts de finale: Beghetto (It) bat Madarame (Jap) en deux manches; Seru (Be) bat Mourrioux (Fr) en deux manches; Gaillardoni (It) bat Kudo (Jap) en deux manches; van Lancker (Be) bat Damiano (It) en trois manches.

DEMI-FOND. — Deuxième série (le vainqueur qualifié pour la finale, les battus accèdent aux repêchages): 1. Verschueren (Be), 65 km. 400 dans l'heure; 2. Janser (S), à 5 tours et 225 m.; 3. Rudolph (All), à 7 tours et 125 m.; 4. Raynal (Fr), à 7 tours et 200 m. — Troisième série (le vainqueur qualifié pour la finale, le dernier éliminé et les autres accèdent aux repêchages): 1. De Lillo (It), 64 km. 015 dans l'heure; 2. Julia (Esp), à 30 m.; 3. De Wit (Ho), à 60 m.; 4. De Loof (Be), à 125 m.; 5. Hill (GB), à 3 tours et 100 m. — Quatrième série (le vainqueur qualifié pour la finale, les battus accèdent aux repêchages): 1. Oudkerk (Ho), 67 km. 645 dans l'heure; 2. Luciani (It), à 3 tours et 95 m.; 3. Plattner (S), à 9 tours et 235 m.; 4. Kemper (All), à 10 tours et 190 m.

ATHLÉTISME. — Au cours de la deuxième journée du match international Allemagne occidentale—Etats-Unis, à Augsburg, devant 20 000 spectateurs, les athlètes germaniques ont réagi de façon remarquable. Ce sur-saut a évité une débâcle. Sous les applaudissements d'un public enthousiaste, ils enlevèrent cinq des dix épreuves au programme. Les performances les plus intéressantes furent l'œuvre du sprinter John Carlos (20"3 au 200 m.), de Lee (49"2 au 400 m. haies, meilleure performance mondiale) et du décathlonien Bill Toomey (8116 points). Finalement, les Etats-Unis ont remporté la victoire par 133 points à 101.

LA CHAUX-DE-FONDS—XAMAX, 4-3 (3-0). — Buts: 4' Jeandupeux II, 16' et 31' Sandoz, 48' Brunnenmeier, 64' Matter, 66' Bonny, 74' Manzoni.

La Chaux-de-Fonds: Eichmann; Matter (Mérillat), Fischer, Thomann, Keller; Sandoz, Zurcher; Brossard, Jeandupeux (Matter), Richard, Favre. Xamax: Favre; Egli, Bertschi, Mantoan II, Stauffer; Chiandussi, Stutz; Brunnenmeier, Schmid, Manzoni, Mantoan I (Bonny).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Vincent comme Bertschi ont encore bien des choses à revoir avant le 23 août. Il y a des lacunes à combler. Prenons donc ce côté négatif.

Pour La Chaux-de-Fonds, c'est la défense qui n'est pas au point. Fischer et Thomann feront-ils le tandem idéal? Devant une ligne d'attaque jouant rapidement, nous avons des craintes, d'autant plus que Léo Eichmann aura ici et là des passages à vide comme ce fut le cas hier soir. Deux des trois buts reçus auraient pu être évités par le gardien chaux-de-fonnier. Et puis, Jeandupeux peut être blessé un jour. Là, c'est plus grave, car, sans ce dernier, la ligne d'attaque manque totalement de perçant. Richard comme Brossard et Favre perdent la moitié de leurs moyens lorsque Jeandupeux est absent.

Pour Xamax, c'est le jeu dangereux que nous semble jouer Bertschi. Li-

bero, il fait ce qu'il veut, c'est-à-dire qu'il se permet des montées qui sentent le danger lorsque l'adversaire est rapide et que les contre-attaques sont immédiatement menées. Et puis, Xamax ne fait pas assez courir le ballon. Que l'on prenne Brunnenmeier, Manzoni, Schmid ou encore Stutz, ils « portent » trop le ballon. En première mi-temps surtout, ceux du Bas ont déçu. Il est vrai que Xamax sortait d'un camp d'entraînement à Chaumont (France) et la plupart des joueurs n'ont pas encore éliminé toutes les fatigues.

Mais La Chaux-de-Fonds comme Xamax ont un côté positif qui doit donner confiance. Zurcher sait remplacer Wulf, tandis que Sandoz fut certainement le meilleur homme du match. Jeandupeux sera le numéro un et de cela tant Richard que Favre ou encore Claude (que nous espérons voir encore) devraient profiter.

Xamax, lui, peut baser son jeu sur deux hommes importants: Bertschi et Brunnenmeier, à condition qu'ils soient en forme. Et puis, Mantoan I comme Bonny vont très vite, tandis que Manzoni peut très bien retrouver son punch de la saison dernière. Un premier jugement: Xamax est plus fort que la saison dernière.

Raymond DÉRUNS.

Surprenants Suédois

Bien que privée de ses joueurs professionnels en activité dans des clubs étrangers, l'équipe nationale de Suède a créé une surprise au stade Lénine, à Moscou, en battant l'URSS par 1-0. La nouvelle étoile scandinave, Ove Eklund, marqua l'unique but. Déçus, les 60 000 spectateurs ne se gênèrent pas pour siffler copieusement leur formation. Ainsi, l'URSS concéda sa première défaite « at home » depuis le 0-2 contre la Turquie le 16 octobre 1966 sur ce même stade.

● Hier soir, au cours d'une rencontre amicale, UGS a battu Campagnes par 4-2. La rencontre fut très équilibrée, mais UGS afficha une meilleure maturité.

● Pour la coupe horlogère de Granges, Bâle participera à la finale. En effet, hier soir, Bâle et Granges, en demi-finale, en sont restés à 0-0. Aux pénalités, les Rhénans se sont qualifiés (5-4).

● Eusebio a chargé un avocat de s'occuper de son contrat avec Benfica. Les supporters de Benfica sont profondément déçus du comportement du footballeur et ils pensent que les conditions présentées par Eusebio sont très exagérées, surtout compte tenu du niveau de vie au Portugal. Eusebio a réduit ses exigences, mais sans résultat positif. Benfica a présenté à Eusebio deux propositions pour un contrat de trois ans. Si le joueur ne les accepte pas, il devra chercher un autre club.

● L'A.S. Naples suivra un camp d'entraînement de trois semaines à Coire. Parmi les 22 joueurs appelés à se rendre dans les Grisons se trouvent notamment Juliano, Zoff et Altafini. Naples jouera trois matches d'entraînement au cours de ce stage: le 16 août, au Letzigrund, contre Zurich; le 17 août, à Bodio, contre Lugano, et, à la fin de son stage, contre Coire.

Suisses vainqueurs à Saint-Moritz

Le quatuor suisse de la course sur route par équipes a réalisé une performance brillante à Saint-Moritz. Bruno Hubschmid, Walter Burki, Xavier Kurmann et Joseph Fuchs ont, en effet, remporté l'épreuve avec plus de trois minutes d'avance sur les Tchécoslovaques. Malgré un vent contraire sur le chemin du retour et en dépit de quelques embarras de la circulation — le circuit n'avait pas été fermé entièrement au trafic — les « rouleurs » d'Oscar Plattner ont réussi une moyenne de 47 km. 100 pour les 100 km. 200.

PROGRAMMES



RADIO

Jeudi 7 août 1969

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Photo souvenirs. 20.00 Magazine 69. 20.20 Sur les marchés du théâtre. 20.30 «Casanova», opérette. 22.10 Concours lyrique. 22.30 Inf. 22.35 Edition spéciale. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musique de fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Par i lavoratori italiani. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Inf. 20.15 Disques. 20.30 Condition de la poésie dans le monde de la technique. 21.00 Profils perdus. 22.00 Silence, on tourne. 22.30 Europe-Jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25, 14.05 Le système solaire. 16.30 Orch. récréatif. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Grand concert récréatif. 21.30 Evocation. 22.15 Inf. 22.25 Jazz d'Amérique. 23.30 Mus. champêtre.

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.30 Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Les jolies colonies de vacances. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Mon pays, c'est l'éte. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «L'Homme à l'Oreille cassée» feuilleton. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Traits d'union. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Mus. pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Pays en gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Memento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mosaïque musicale. 15.05 «Conseil du médecin». 15.15 Disques pour les malades.

TV ROMANDE

Jeudi 7 août 1969

18.30 Bulletin. 18.35 L'avenir était à vous. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Rocamboles» feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 «Week-End», spectacle. 22.05 Les fresques dans les salles d'attente. 22.25 «Tant qu'il y aura de l'angoisse», film. 22.40 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Jeudi 7 août 1969

1re chaîne. — 18.25 Dernière heure. 18.30 Séquence du jeune spectateur. 19.00 Eté magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Eté magazine. 20.00 Télésoir. 20.30 Panorama. 21.30 Que ferait donc Faber 22.25 Un jour ailleurs. 23.25 Télénuit.

2e chaîne. — 18.55 Colorix. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télésoir couleurs. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 Variétés. 21.30 Au cœur de la mus. 22.30 Coda.

Vendredi 8 août 1969

1re chaîne. — 12.50 La bonne équipe. 13.00 Télémidi. 13.20 «Une Femme à aimer», feuilleton. 13.35 Cours de la bourse.



115

— Ecoute, régent, dit-il, il ne s'agit en aucune façon de vous mettre en frais; ce n'est pas pour cela que je me suis adressé à vous. Je vous suis bien obligé et vous attendez tous au repas de baptême.

En retournant au logis, je fis la réflexion que Madeleine avait bien un peu raison, mais je ne lui en soufflai mot.

Ce ne fut pas non plus tout plaisir que d'aller trouver le frère de ma femme; c'est vraiment une rude corvée que de faire en plein hiver six heures de marche aux fins de présenter une simple demande, mais c'est requis par les usages. Heureusement le frère se montra de bonne composition, il alla jusqu'à me payer une bouteille et, comme il venait de se faire faire un habit neuf, je crois qu'il se sentit fier d'être parrain et qu'il se réjouit de paraître en vêtements neufs aux

yeux des gens de Chèvremont. Il est vrai qu'il ne parut pas enchanté d'avoir pour commère une vieille maîtresse; il eût de beaucoup préféré une jolie demoiselle.

Comme j'avais hâte de partir pour ne pas être surpris par la nuit, il m'indiqua un sentier qui devait me faire gagner une demi-heure. Il faisait un âpre vent du nord qui emportait brusquement la fumée de ma pipe. J'avais le cœur léger, étant délivré de ma dernière visite au dernier de nos parrains; dans quelques heures j'allais retrouver mon héritier et j'avais hâte de voir ce qu'il aurait gagné en stature et en sagesse pendant la journée. Sans doute bien des points noirs se dessinaient encore à mon horizon; chaque jour j'avais lieu de constater combien Madeleine s'était trompée dans ses prévisions budgétaires, puisque nous dépenses de ménage s'élevaient à plus de 20 gros par semaine. Le beurre et la graisse coûtaient déjà à eux seuls 5 à 6 batz. Mais ces points noirs se dissipaient rapidement aux rayons du soleil de ma joie paternelle, dont la chaleur douce et constante me récréait malgré les rafales du vent du nord.

— Au diable! fit tout à coup une voix sourde et irritée à deux pas devant moi; ne peux-tu pas attendre un instant?

Un chasseur se tenait à l'affût à la lisière du bois; à quelque distance de là (dans les buissons, un chien faisait entendre de longs aboiements; un lièvre parut sur le sentier, s'arrêta court, fit demi-tour et allait reprendre sa course, quand deux coups de feu sortirent du fusil double du chasseur; la pauvre bête tomba frappée à mort.

Le chasseur s'élança en avant, saisit sa victime par les pattes de derrière, lui donna du revers de la main un coup sec sur la nuque et la jeta à terre; le chien qui accourait sur la piste en aboyant la tourna et retourna de son museau, la

prit dans sa gueule et lui eût volontiers donné un coup de dent, n'eût été l'œil menaçant du chasseur qui suivait tous ses mouvements.

Je m'approchai pour voir le lièvre. Le chasseur, dont le regard perçant m'avait immédiatement reconnu, me dit d'un ton grondeur: «N'as-tu donc pas remarqué que je te faisais signe de t'arrêter ou érudiais-tu peut-être ton prochain catéchisme? Tu as de la chance que j'aie un bon fusil qui ne manque pas sa bête à cinquante pas, fût-elle de pointe, sans cela tu aurais entendu une autre chanson.

Je m'excusai de mon mieux, quoique je fusse vexé de voir cet individu m'accueillir à chaque rencontre par une bordée d'injures. Pendant qu'il nettoyait et rechargeait son fusil, je trouvai le courage de lui dire:

— Il faut que vous ayez une forte dent contre les régents; la dernière fois vous m'avez quitté avec une injure à leur adresse; cette fois vous m'accueillez avec une insulte. Qu'est-ce qu'ils vous ont donc fait?

— C'est une longue histoire, répondit-il, et j'ai pensé que tu serais curieux de l'entendre et que tu viendrais me trouver.

— C'est vrai, mais personne n'a pu me renseigner sur votre compte, bien que j'ai interrogé à droite et à gauche. Et puis j'ai eu beaucoup à faire, je me suis marié. C'est égal, je voudrais bien savoir ce que vous avez contre nous.

— C'est long à dire et le vent est froid, mais si tu veux venir avec moi à la maison je te le dirai.

— Remettons cela à une autre fois; je n'ose pas m'attarder trop, de peur de donner de l'inquiétude à ma femme.

— Allons donc, fit-il en souriant, tu te soucies bien de rentrer une heure plus vite ou plus tard; d'habitude les maris n'y regardent pas de si près. Mais, continua-t-il en glissant son lièvre

la tête la première dans sa gibecière, puisque tu n'es pas curieux, je serais bien capable d'aller moi-même te trouver.

A ce moment le chien, qui, dans l'intervalle, s'était éloigné, fit entendre tout près de nous un aboiement lamentable; un lièvre filait devant lui à grands sauts et se dirigeait vers la forêt; le chasseur s'élança précipitamment dans le taillis, tenant son fusil d'une main, sa gibecière de l'autre. Je restai seul, tout ahuri; j'eusse pourtant volontiers échangé encore quelques mots avec cet homme.

La chasse tout entière avait subitement disparu, comme s'évanouit une apparition fantastique; seuls les aboiements du chien retentirent encore pendant quelques instants à mon oreille, toujours plus faiblement jusqu'à devenir imperceptibles. Mon chasseur était encore pour moi une énigme, presque autant qu'après notre première entrevue; je l'eusse pris volontiers pour le coureur des bois dont parle la légende. Ce que j'avais entendu dire de lui ajoutait encore à tout ce que sa personne présentait de mystérieux. Il va de soi que j'avais interrogé de côté et d'autre à son sujet, mais tous ceux auxquels je m'étais adressé avaient hoché la tête d'un air singulier. Les uns en faisaient un chef de brigands venu d'un autre pays se réfugier dans la contrée. D'autres le disaient être un de leurs compatriotes, meurtrier, selon une version, de son propre père, selon une autre version, de son maître, un riche officier. La plupart le croyaient vendu au diable et adonné à toutes sortes de pratiques sataniques et, comme ils citaient toute une série de faits à l'appui de cette opinion, je n'étais pas éloigné de la partager et je ne m'étais en conséquence, pas pressé d'aller faire une visite au mystérieux habitant de la forêt.

VAUD

Vaud-Zurich: Une amitié qui s'affermir

Plus d'une commune a décidé, cette année, de ne pas célébrer officiellement le 1^{er} août, de se passer de discours et de laïus patriotiques; aucune d'entre elles n'a renoncé à préparer sur une quelconque élévation de terrain un tas de bois sec qu'on allume à la tombée de la nuit. Les feux ont scintillé de collines en montagnes, dans toute la Suisse, qu'il s'agisse de cantons d'expression française, allemande, italienne ou romanche. Ce qu'on ne peut exprimer par des mots, les flammes dévorantes le proclament, sans distinction de cantons et de langues.

Les feux du 1^{er} Août se sont éteints, tard dans la soirée ou à l'aube, selon leur importance; maintenant les cendres sont froides. Pourtant, une autre flamme, allumée au mois de mai dernier, a pris la relève et ne s'éteindra pas de sitôt: la prise de contact entre des communes zurichoises et vaudoises, à la suite de l'invitation adressée par la direction du Comptoir suisse au canton de Zurich de participer à la Foire nationale de Lausanne, en septembre 1969.

Nombreuses sont les communes des cantons de Vaud et de Zurich qui ont déjà organisé des visites, des échanges d'idées et des contacts directs entre leurs habitants.

Une des premières à mettre l'idée en pratique fut Bulach, dans l'Unterland zurichois, qui invita aux fêtes du centenaire de la Constitution zurichoise plusieurs délégations vaudoises. Vint ensuite Hinwil, commune de l'Oberland zurichois, où les élèves des écoles secondaires décidèrent d'organiser une rencontre avec leurs camarades de Sainte-Croix et les invitèrent pour un week-end en juin.

Après les avoir chaleureusement accueillis et leur avoir offert un déjeuner, on arma les Vaudois d'une carte du village et on les envoya en reconnaissance. Cette expédition aussi amusante qu'instructive se doublait d'un concours auquel tous les invités prirent part. Ils eurent également l'occasion d'assister à une leçon de français qui leur permit de prendre conscience des difficultés auxquelles se heurtent les Suisses allemands dans l'étude de leur langue.

Au début de juillet, le Conseil municipal de Lausanne rendit visite à son pendant zurichois en vue d'un échange d'idées et de la mise au point des activités prévues pour la durée du Comptoir suisse, au mois de septembre prochain.

A la mi-juillet, ce fut le tour d'Erlenbach, sur le lac de Zurich. Cet ancien village vinicole recevait une délégation de vigneron du village de Chardonne. Le thème de la fête villageoise était: «Le rire est le propre de l'homme.» Les représentants officiels d'Erlenbach et de Chardonne furent appelés à prouver leurs talents musicaux (très relatifs) et à préparer, entre autres, une salade (de

fruits) dont se régaleront plus tard tous les citoyens présents.

A la fin du mois d'août, Nyon et Wädenswil ainsi que Rolle et Wallisellen se rencontreront en «terrain» zurichois; et Pfäffikon a invité Grandson à lui rendre visite au début de septembre.

Le contact est d'ores et déjà établi entre Winterthur et Yverdon. Visites et échanges culturels et autres sont prévus, de même que des discussions entre familles, écoles, instituteurs et ouvriers et les échanges d'idées et d'articles vont bon train.

Les Zurichois auront leur tour le 26 septembre 1969, journée officielle de Zurich au Comptoir suisse de Lausanne. Mais cela ne signifie nullement que les contacts sont épuisés. Les amitiés nouées au cours de l'été, lors des visites aux communes zurichoises, ne feront que se renforcer au cours de cette journée mémorable, tout comme les contacts établis à l'Expo 64 ne se sont pas relâchés.

Caractères et coutumes sont aussi différents que les couleurs et les formes des flammes de nos feux du 1^{er} Août; mais les contacts et les visites organisés par les communes des cantons de Vaud et de Zurich ne risquent pas de s'en aller en fumée comme un feu de joie. (al-RP.)

Comptes de l'Etat: un boni de 3 millions

Alors que le budget 1968 prévoyait, crédits complémentaires compris, un déficit de 23 millions, avec 533 millions aux recettes et 556 millions aux dépenses, les comptes 1968 ont apporté une heureuse surprise en laissant apparaître un bénéfice de 2 993 910 fr. Transféré au compte de pertes et profits, le bénéfice, compte tenu de divers transferts de soldes et de crédits non utilisés, s'élève à 3 388 661 fr. Cette somme a été versée au Fonds d'égalisation des résultats qui passe ainsi de 50 899 554 fr. à 54 288 216 fr.

Sur un total de recettes de 545 584 965 fr., les impôts cantonaux ont produit 288 503 000 fr., soit quelque 900 000 fr. de moins que le prévoyait le budget. Le budget 1969 prévoit, lui, une rentrée fiscale de 325 800 000 fr.

Dans le compte ordinaire, les amortissements figurent pour 33 954 575 fr., dont 32 586 495 fr. pour les dépenses d'investissements.

La dette consolidée est composée de 40 emprunts pour un montant total de 607 765 000 fr. La charge d'intérêt supportée par les comptes ordinaires s'élève à 20 978 450 fr. Les intérêts payés par les comptes courants, comptes créanciers, et ceux bonifiés pour les impôts payés d'avance, totalisent 3 130 408 fr. Le bilan de l'Etat s'élève à 869 349 444 francs 49, au centime près.

PENSÉE

Le bonheur est un fruit savoureux. On peut le cueillir dans toutes les saisons de la vie; mais il vient rarement à la parfaite maturité. Voltaire

GENÈVE

A la Maison de Loëx: Un Premier Août pas comme les autres

Le 1^{er} Août à la Maison de Loëx est toujours une cérémonie émouvante; elle est en même temps une leçon pour les bien-portants qui y assistent. Emouvante car elle se déroule au milieu de personnes atteintes dans leur santé, le plus souvent sans espoir de guérison. Une leçon parce que ces infirmes, ces malades sont souriants et reconnaissants de la joie que leur procurent les diverses manifestations prévues au cours de l'année dont le 1^{er} Août.

Absent de Genève, le président de la Commission administrative, le conseiller d'Etat Willy Donzé, s'était fait excuser; le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique était représenté par M. Jacques Tagini, accompagné de madame, on notait en outre la présence de M. Jean Argand, vice-président de la Commission administrative, de nos camarades Madeleine Bocquet et Max Anspach, membres de ladite commission, du D^r Lozeron, médecin de la Maison de Loëx et madame, de nombreux amis de la maison.

Après quelques paroles d'introduction de M. Pattey, directeur, qui salua les personnalités présentes, M. Jean Argand, vice-président, prononça l'allocation de circonstance.

C'est précisément, dit-il, au milieu d'une communauté groupant près de 500 personnes, au milieu de ses sou-

cis, de ses préoccupations, de ses espérances, que l'on peut sentir vibrer l'âme réelle du pays et mieux comprendre le caractère propre de la nation suisse: une nation basée sur un serment.

Ce soir, nous réalisons d'une façon plus claire notre aspiration profonde à la concorde, notre espérance au bonheur et à la prospérité nationale.

La Suisse ne se repose pas sur l'unité de langue, de confession ou de race, ni sur les frontières naturelles d'un rivage, d'un fleuve ou d'une chaîne de montagnes. Elle se repose sur le serment de 1291, sur cette volonté commune d'être et de rester Suisses, d'accepter l'heur et le malheur de la Suisse, de toute notre âme et de tout notre cœur.

Après avoir évoqué les divers problèmes sociaux qui nous préoccupent tous, M. Argand termina en adressant ses vœux et ceux de la Commission administrative à tous les «habitants de Loëx» ainsi que de chaleureux remerciements à M. et à M^{me} Pattey, directeurs et aux employés qui se dévouent pour leur bien-être, leur sécurité matérielle et leur santé.

La soirée était agrémentée par des productions de l'ensemble Les Teddy's. Un magnifique feu d'artifice fut ensuite tiré, sur l'esplanade du pavillon.

**EST-CE CELA L'ACCORD PRIVÉ ?
33% DE HAUSSE SUR DEUX ANS**

A l'instant, nous apprenons que de nombreux locataires des anciens immeubles d'un quartier populaire de la rive droite viennent de recevoir une lettre, non recommandée et sans notification sur la formule officielle, par laquelle la déjà trop célèbre régie Naef & Cie les informe d'une hausse de 33% des loyers, hausse échelonnée de 1970 à fin 1971. Nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui, mais notons que nous sommes loin des fallacieuses promesses de MM. les régisseurs et du Conseil d'Etat! Qu'en pense le conseiller d'Etat André Ruffieux?

GENÈVE

Grande fête champêtre internationale

organisée au Centre d'études sociales et de loisirs, à Chouilly-Satigny (Genève).

Dimanche 10 août 1969, dès 10 h.

Concert de l'harmonie La Lyre, avec le concours de ses majorettes. Cérémonie de la remise des diplômes et cadeaux aux vétérans des syndicats FOBB, volée 1944-1969. Pique-nique tiré des sacs - Saucisses grillées - Moutons rôtis à la broche BAL gratuit avec orchestre champêtre - Buvette - Jeux divers - Tombola

Tous les amis du progrès et de la justice sociale sont cordialement invités à cette grande fête champêtre.

VILLE DE GENÈVE

Cour de l'Hôtel-de-Ville

Vendredi 8 août 1969, à 20 h. 45

STUDIO DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

Direction: Jacques GUYONNET

Soliste:

Basia RETCHITZKA, soprano

Œuvres de

A. Webern, E. Varese et J. Guyonnet

Location au Grand Théâtre, vendredi 8 août, de 10 h. à 12 h. 30 et le soir à l'entrée

et de 15 à 19 h. - Tél. 25 62 60

Prix des places: Fr. 2.—, 4.—, 6.— Par mauvais temps: Victoria-Hall (se renseigner au tél. No 169 dès 19 h.)

Loyer: 1600 fr. par mois

Mais il y a les rideaux!

Lu dans la rubrique «Appartements à louer» d'un grand quotidien genevois:

«Appartement non meublé mais avec rideaux (sic), téléphone, cuisine équipée, trois chambres à coucher, une chambre de bonne, un salon, une salle à manger, une salle de bain (on s'en doute, réd.), 4^e étage, pour 1600 francs par mois, soit la bagatelle de 20 000 fr. environ par année ou la pièce (y compris la cuisine) à 2700 francs par année, la chambre de bonne étant une demi-pièce.

Comment voulez-vous que MM. les spéculateurs cherchent à construire des immeubles pour les salariés et la classe moyenne lorsqu'ils peuvent placer leurs capitaux sur les constructions de luxe? Qu'en pense M. Ruffieux?

L'Helvétie de service.

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Un western à l'italienne tourné avec de la poudre et du sang
HAINÉ POUR HAINÉ
Antonio Sabato, John Ireland, Fernando Sancho
Eastmancolor - Dellavision
Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.15, 16.30, 18.15, 21.00 18 ans
Gérard Philippe, Jeanne Moreau, Jean-Louis Trintignant dans le fameux film fracassant de Roger Vadim
LES LIAISONS DANGEREUSES
d'après Choderlos de Laclos - En tre réédition - D'une audace inégalée

Atlantique T. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
Cinémascopie - Eastmancolor
L'incomparable Louis de Funès dans le film de Jean Girault
LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ
avec la brigade du rire: Michel Galabru, Christian Marin, Geneviève Grad, Jean Lefébvre

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Festival James Dean
Le film de Nicholas Ray - En français
LA FUREUR DE VIVRE (REBEL WITHOUT A CAUSE)
James Dean - Nathalie Wood
Cinémascopie - Couleurs
Prochain programme: A L'EST D'EDEN (EAST OF EDEN), d'Elia Kazan

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 7 ans
Semaine du film gai!
L'IMPOSSIBLE MONSIEUR BÉBÉ (BRINGING UP BABY)
avec Kath. Hepburn et Carry Grant
4 jours: 7 au 10 août
Vers. org., s.-t. fr./all (Fav. susp. 21.00)
Dès le 11 août: THE GOST GOES WEST

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 20.15 16 ans
Première vision
LES BÉRETS VERTS
John Wayne, David Janssen, Jim Hutton
Technicolor - Panavision
Faveurs suspendues

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 16 ans
Parlé français
LES PROFESSIONNELS
Burt Lancaster, Lee Marvin, Claudia Cardinale dans le superwestern de Richard Brooks déjà classé avec Jack Palance, Robert Ryan
Musique de Maurice Jarre
Panavision - Technicolor

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Parlé français
Paul Newman dans un de ses meilleurs rôles
LUKE, LA MAIN FROIDE
Un film sans concession - Technicolor

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
11^e semaine
Z (IL EST VIVANT)
En eastmancolor

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 20.30 7 ans
DERNIER JOUR
LA TRAVERSÉE FANTASTIQUE
Un film d'aventures en couleurs
avec Eleonora Rossi Drago, Fausto Tozzi et le petit Marco Paoletti
Parlé français

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Panne de courant à New York... et jamais de panne de courant n'a fait jaillir autant d'étincelles... de rire!
QUE FAISIEZ-VOUS QUAND LES LUMIÈRES SE SONT ÉTEINTES?
avec Doris Day, Robert Morse, Panavision - Metrocolor - Parlé franc.

Rex Tél. 23 43 31
14.15, 17.15, 20.15 16 ans
Georges Peppard, Ursula Andress.
James Mason dans une réalisation de John Guillermin
LE CRÉPUSCULE DES AIGLES
Sous le feu et la mitraille, toutes les passions des hommes en guerre
Cinémascopie couleurs - Parlé français

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 20.30 16 ans
Parlé français - Sur écran géant
visterama, son stéréophonique
Un des films les plus impressionnants de l'histoire du cinéma
GRAND PRIX
avec Yves Montand, James Garner, Eva-Marie Saint, Toshiro Mifune, Jessica Walter - Réal.: J. Frankheimer

Corso-Renens Tél. 34 00 35
20.30 16 ans
LE RÉVOLTÉ

Tchécoslovaquie: Une ambiance digne de l'anniversaire...

Plus approche le 21 août, date anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie, et plus l'atmosphère du pays devient digne du sinistre événement appelé: répression, menace, censure, attaques de la presse russe, limogeages, font découvrir avec accablement aux Tchécoslovaques qu'une seule chose a changé depuis le 21 août 1968: à ce moment-là, le joug leur avait brutalement été imposé par Moscou; maintenant, ce sont leurs propres dirigeants qui le font peser.

Tandis que les organes de propagande soviétique mènent une campagne tapageuse contre les « forces antisocialistes » tchécoslovaques — campagne qui paraît constituer aussi un « avertissement » à la Roumanie — et célèbrent très haut l'intervention militaire, à Prague on a nommé un général prosoviétique « dur » comme représentant auprès des troupes d'occupation (car elles sont toujours là, mais oui!), on continue « l'épuration » de la presse et on annonce ouvertement au peuple qu'il peut s'attendre à une lutte sans merci contre tous ceux qui refuseraient de « s'aligner ». Hier, une délégation militaire russe est arrivée à Prague. Hier aussi, un journal enquêtait auprès de la jeunesse tchécoslovaque. Il la trouvait « désabusée ». Et il concluait que le remède consistait en un solide « travail idéologique » auprès de ces jeunes...

Roumanie: Ceaucesco fidèle à lui-même

Pendant ce temps, au congrès du P. C. roumain « boudé » par les « vedettes » communistes internationales, Ceaucesco a réaffirmé tous les grands principes de la politique extérieure et intérieure de la Roumanie: pas de politique de blocs, ni militaires, ni économiques; pas d'intervention extérieure dans les affaires du pays; bonnes relations avec tous les P. C. (y compris celui de Pékin); volonté de défense de la Roumanie contre toute attaque; priorité au développement industriel.

Etats-Unis: La course aux armements

Un débat serré a mis aux prises hier les sénateurs américains partisans et adversaires du système de défense antimissiles « Sauvegarde » que Nixon s'efforce de mettre sur pied. Illustration typique de l'infatigable « escalade » du surarmement, le projet « Sauvegarde » consiste en un système de fusées qui devraient détruire les fusées ennemies avant que celles-ci aient détruit les autres fusées avec lesquelles on pourrait alors riposter... vous voyez? Il en coûterait une dizaine de milliards de dollars aux Américains. Hier, une infime majorité a accédé à cette folie. Mais la lutte n'est pas terminée, et le projet devra encore passer par bien des étapes parlementaires avant d'être réalisable.

Proche-Orient: Situation tendue

La situation se tend sur le Jourdain, où les forces jordaniennes ont recommencé, après plusieurs semaines d'interruption, à appuyer de leurs tirs des attaques de commandos palestiniens. Plusieurs combats se sont ainsi déroulés hier en divers points de la vallée. Israël a alors organisé un raid aérien en territoire jordanien. D'autre part, des commandos ont également attaqué des positions israéliennes en divers points du territoire syrien occupé.

Uruguay: Le « système Pacheco »

L'Uruguay est en proie à l'agitation sociale: depuis des semaines, les travailleurs de tous les secteurs revendiquent une amélioration de leur sort. Les grèves se succèdent. Le président Pacheco a trouvé un système original pour éviter de satisfaire à ces revendications: il décrète la mobilisation des grévistes, chaque fois qu'il s'en manifeste. Ainsi, il peut les faire condamner comme déserteurs par une cour martiale... Hier, il a joué le tour à 2000 employés de banque. Mais les travailleurs ne se laissent pas abattre. Ils ont d'ailleurs le Parlement avec eux, qui, hier, s'est opposé au « système Pacheco ». Malheureusement, le président uruguayen semble estimer désormais qu'il peut se passer de l'avis des élus du peuple...

M^{me} Gandhi se découvre une vocation « socialiste »

La nationalisation de quatorze banques privées effectuée le mois dernier « n'était qu'un premier pas vers un but plus vaste », a déclaré mardi M^{me} Indira Gandhi, parlant au cours d'une réunion d'éléments de gauche. « Nous sommes partis dans une direction et nous poursuivrons notre route sans dévier », a poursuivi le premier ministre de l'Inde, annonçant ensuite son intention de procéder à des réformes économiques radicales préjudicant à « l'instauration d'une société socialiste ».

Pour le deuxième jour consécutif, M^{me} Gandhi a attaqué les éléments de droite de son parti.

Gibraltar: Démonstration de force

L'exercice militaire combiné « attaque contre Gibraltar », qui se déroulera vendredi avec un grand déploiement de forces navales, aériennes et terrestres britanniques revêt bien — en dépit des assurances officielles contraires — un caractère politique, estiment les observateurs.

Cet exercice — qui a militairement pour objet de prouver que la forteresse de Gibraltar est inexpugnable — semble motivé par trois raisons politiques: 1) montrer à l'Espagne que toute tentative éventuelle d'agression contre le « rocher » serait vouée à l'échec.

2) Renforcer le moral des Gibraltariens qui se sentent isolés depuis l'application par l'Espagne, en juin dernier, du blocus total terrestre et maritime contre la colonie britannique.

3) Montrer à l'opinion publique britannique que le gouvernement n'entend pas se laisser intimider par les pressions exercées du côté espagnol.

Hiroshima: il y a 24 ans

Prenant la parole devant 50 000 personnes au parc de la Paix, près de l'endroit où explosa il y avait hier 24 ans la bombe sur Hiroshima, M. Setsuo Yamada, maire de la ville reconstruite, a déclaré que la sagesse qui a permis à l'homme d'aller sur la lune doit être utilisée pour amener la coexistence pacifique entre tous sur notre terre.

Une minute de silence a été observée, tandis qu'un millier de colombes étaient lâchées.

Appel au boycottage littéraire de l'URSS

Dans une lettre parue ce matin dans la presse, l'écrivain britannique Graham Greene demande à ses confrères de ne plus autoriser la publication de leurs œuvres en Union soviétique.

L'écrivain catholique estime en effet que l'affaire Kouznetsov oblige les écrivains britanniques à reconsidérer leur position, la publication de leurs livres en Union soviétique étant utilisée par la propagande « pour donner l'impression d'une liberté culturelle » dans ce pays.

- PANORAMA - PANORAMA -

● Le Japon, pays de vieillards ?

Le Japon a le taux de naissances net le plus bas du monde capitaliste et il deviendra un « pays de vieillards » d'ici à trente ans, indique un rapport officiel. Le taux de naissances net est le taux de naissances divisé par le taux de décès. Il est demeuré au-dessous de un au Japon pendant les dix dernières années. Le rapport attribue cette tendance à l'amélioration du niveau de vie des Japonais.

● Grand-mère « justicière »

« J'ai tué mon gendre afin de sauver ma fille et mes petits-enfants à qui je ne voulais pas qu'il arrive malheur », a déclaré à la police une femme de 66 ans qui a tiré mardi, dans la région lyonnaise, deux cartouches de fusil de chasse en pleine poitrine de son gendre, Mario Canale, 46 ans, carrier dans le centre de la France, et s'est constituée prisonnière. Ce dernier était arrivé en France en 1947. Se croyant perpétuellement persécuté par tous, d'une nervosité extrême, Canale était très violent. Au fil des années, il était devenu, aux dires des voisins, un véritable tyran pour sa femme et pour ses trois filles.

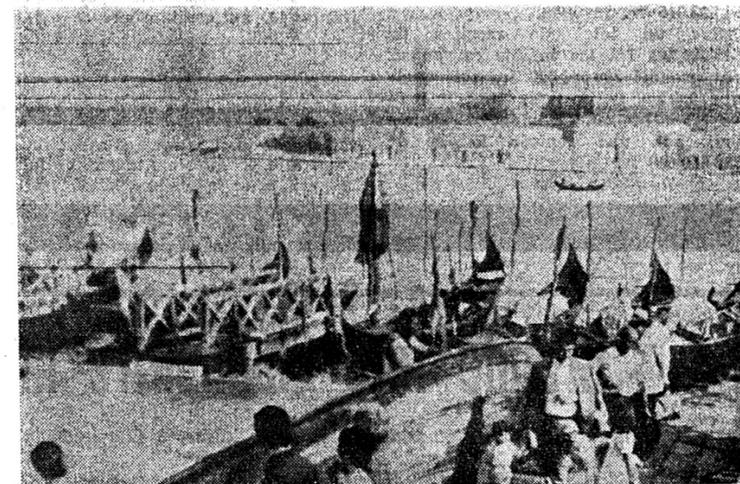
● Vienne: l'incendie camouflait un crime

Occupés à éteindre un incendie qui était déclaré dans une villa de Vienne, les pompiers ont découvert mercredi le cadavre d'un pharmacien de 60 ans et celui de sa femme, âgée de 57 ans: les deux avaient été assassinés sauvagement à coups de couteau. Il semble que le feu ait été bouté à la maison afin de cacher le double meurtre.

● Paris: un tueur hante le bois

Un tueur qui rôde dans un bois de la région parisienne a attaqué quatre personnes à coups de barre de fer depuis le mois de juin. Un homme a été retrouvé mort et trois autres grièvement blessés. Les policiers n'ont rien révélé de l'enquête qu'ils mènent depuis deux mois, mais ils ont précisé que le bois en question était fréquenté par des invertis.

Les gondoliers de Venise en grève



Pour protester contre les nouvelles ordonnances de la police des eaux, les gondoliers de Venise ont entré en grève mardi. On signalait même quelques tumultes sur la place Saint-Marc, où des tables, des chaises et des lampes firent les frais du tempérament méridional. Notre photo de Venise: des touristes attendent vainement devant les gondoles couchées sur le flanc et abandonnées par leurs servants. Va-t-on vers une hausse notable du prix pour un « O sole mio » ?

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LAUSANNE

« Albert-yop'là boum! »

Le Tribunal correctionnel de Lausanne, siégeant avec quatre juges, sous la présidence de M. P. Gilléron, a condamné, mercredi, Albert M. à quatre ans et demi de réclusion moins 212 jours de préventive, dix ans de privation des droits civiques et à une amende symbolique de 100 fr., sous l'inculpation de proxénétisme par métier. Cette peine a été commuée en détention indéterminée dans un établissement d'internement.

Agé de 34 ans, Albert M. a pratiqué toutes sortes de petits métiers parce qu'il n'en connaît aucun. En fait, depuis son école de recrues il n'a occupé aucune activité stable. En dernier ressort, il a pensé avoir assez de charme pour vivre de ceux des femmes.

Il a débouché premièrement une serveuse de 21 ans qui, pendant une quinzaine de jours, gagnait 300 à 400 fr. par soir. De cette somme, Albert ne lui restituait que son argent de poche. Mais ce qu'il lui donnait plus volontiers, c'était des coups pour l'obliger à poursuivre « son travail ». Il l'a même menacée de son couteau.

Après quelques mois passés en prison, une autre serveuse, plus âgée cette fois, lui offrit gîte et couvert.

Albert l'invita également à se prostituer par de vagues allusions, mais elle s'y refusa.

Un jour, tout à fait par hasard, il a rencontré une jeune fille de 17 ans et demi. Il passa deux nuits avec elle dans un hôtel avant de l'obliger à faire le marché de ses charmes. Le traitement qu'il lui infligea fit grand scandale auprès d'autres prostituées. La jeune fille prit peur et alerta sa sœur qui avisa la police.

Dans son réquisitoire, M. Schwenter, substitut du procureur général, a retenu les délits de souteneur et de traite des femmes et des mineurs. Il a requis une peine de cinq ans et demi de réclusion à commuer en internement d'une durée indéterminée.

Le tribunal n'a pas retenu le délit de traite des femmes et des mineurs, le commerce des femmes n'ayant pas été pratiqué. En revanche, il a constaté qu'Albert M. ne s'était pas amendé malgré les multiples condamnations subies à Genève, à Neuchâtel et à Lausanne.

Sursis grâce au mariage

Le même tribunal, présidé cette fois par M. Vodoz, a condamné, mercredi, un jeune homme de 21 ans à une année d'emprisonnement avec sursis

et patronage durant cinq ans, sous l'inculpation de brigandage en bande, tentative de brigandage en bande, vol en bande et recel.

Au mois de juillet 1967, des jeunes gens avaient décidé d'opérer une expédition « punitive » contre les homosexuels. En réalité, il s'agissait pour eux de les détrouser, persuadés qu'ils étaient qu'ils n'oseraient pas porter plainte.

Cette affaire avait fait l'objet d'un procès au cours duquel le principal coupable avait été condamné à quatre ans de réclusion. L'un des accusés, qui avait alors fait défaut — il était au service militaire — vient de comparaître devant le tribunal.

Depuis ces événements, le jeune homme s'est marié et se conduit correctement. Le représentant du ministère public reconnaît cette évolution heureuse, mais estime qu'on ne peut faire deux poids deux mesures. Aussi requiert-il une peine de 18 mois d'emprisonnement.

Pour la défense, la réclusion constituerait l'écrasement du jeune ménage. M^e Champoz a donc demandé une peine d'emprisonnement avec sursis, tout en insistant sur le fait que la responsabilité de l'accusé est diminuée, ainsi que les experts psychiatriques l'ont déclaré.

● KHARTOUM. — Les autorités soudanaises ont libéré l'équipage de l'avion danois affréte qu'elles retiennent à Khartoum, mais elles continuent à détenir l'appareil.

● BEYROUTH. — La presse libanaise rapporte qu'un complot visant à renverser le régime baasiste de Syrie a été récemment découvert à Damas.

● ALGER. — La Cour révolutionnaire d'Oran a condamné à mort, mercredi, l'ancien commandant Amar Mellah ainsi que trois autres inculpés pour le rôle qu'ils ont joué dans la tentative d'assassinat commise contre le président Boumediène il y a 15 mois, en pleine ville d'Alger.

● ATHÈNES. — L'attention des autorités grecques a été attirée ces deux derniers soirs par l'introduction dans l'émission de la BBC en langue grecque de « messages codés », rappelant ceux de la guerre mondiale. Un de ces messages déclarait notamment « Marie doit garder les yeux bien ouverts ».

● LINGEN. — A la suite d'une défectuosité du système de refroidissement de la centrale nucléaire de Lingen (Basse-Saxe), de l'eau radio-active s'est déversée, vendredi dernier dans l'Ems, apprend-on mercredi. Selon la direction de l'usine, des opérations de contrôle effectuées dans le fleuve, ont démontré que la pollution provisoire des eaux n'était dangereuse ni pour les humains, ni pour les animaux.

● RIO DE JANEIRO. — Onze enfants ont perdu la vie, mercredi dans un accident sur la route principale entre Rio de Janeiro et Brasilia. Ils avaient pris place dans un autobus servant au transport pour les mener à l'école qui entra en collision avec un camion.

● LE CAIRE. — Le roi Hussein de Jordanie a annoncé qu'il ferait ce mois-ci une importante tournée des capitales arabes pour discuter de la convocation éventuelle d'une conférence au sommet arabe sur la situation au Moyen-Orient.

● PARIS. — Les gouvernements français, américain et britannique ont décidé d'effectuer auprès du Gouvernement soviétique une démarche au sujet de Berlin. Cette démarche est imminente et sera faite à Moscou. Les puissances occidentales demanderont au Gouvernement soviétique s'il est disposé à favoriser des conversations bipartites entre le gouvernement de la RFA et les autorités de l'Allemagne de l'Est sur les problèmes des accès à Berlin.

● BOSTON. — Le parquet de Boston a décidé de mener une enquête sur l'accident de voiture du sénateur Kennedy qui a causé la mort de M^{lle} Kopechne, 28 ans, dans la nuit du 18 au 19 juillet. La décision du procureur Dinis, annoncée mercredi à la presse, a été prise bien que le juge Boyle, du district d'Edgartown, ait fait savoir au parquet qu'il ne donnait pas son autorisation à l'enquête.